

Seb : un projet de loi dangereux

Les métallos FO du groupe électroménager Seb manifesteront le 3 avril à 14h près de l'Assemblée nationale, après la remise d'une pétition pour la défense de l'industrie et de l'emploi au député Nicolas Thierry, auteur d'une proposition de loi qui menace l'entreprise et ses salariés.

Le texte, qui prévoit l'interdiction de tout contact des denrées alimentaires avec les fluoropolymères d'ici 2025, les classent abusivement et au mépris de tout fondement scientifique dans la catégorie des substances per- et polyfluoroalkylées. Plus connues sous le nom de PFAS, elles présentent des propriétés chimiques spécifiques, utilisées dans de nombreux domaines industriels et produits de la vie courante. Extrêmement persistantes dans l'environnement, elles sont parfois appelées produits chimiques éternels.

Pour notre organisation et l'ensemble des acteurs du secteur électroménager, au premier rang desquels Seb et ses milliers de salariés, il ne faut pas jeter le bébé et l'eau du bain. Non seulement les fluoropolymères sont sûrs pour les consommateurs et l'environnement –Seb s'en est assuré en menant une politique de R&D audacieuse, ambitieuse et axée autour de la question écologique– mais leur interdiction brutale et dénuée de fondements menace jusqu'à 15 000 postes en Europe, et pour la France les sites de Rumilly et de Tournus.

FO Métaux dénonce un projet de loi inutile, mal conçu et aux effets non mesurés sur l'emploi et l'industrie, et demande son retrait de la niche écologiste à l'Assemblée nationale.

Paris, le 2 avril 2024

Contacts :

Eric KELLER : Secrétaire Fédéral en charge du secteur Electrique – Tél : 06.82.66.65.13

Stéphane PANNEKOUCKE : Coordinateur FO groupe Seb – Tél : 06.25.28.05.19